

CEREMONIE DES VŒUX 2017

Mesdames,
Messieurs,
Bien chers tous,
Chers Amis,

Avec l'ensemble du Conseil Municipal qui m'entoure, il m'est agréable de vous accueillir ce soir pour notre rendez-vous traditionnel de la cérémonie des vœux et de nous réjouir ensemble de nous retrouver toujours nombreux en cette occasion.

Je vous adresse donc, en mon nom personnel, et au nom de l'ensemble des Conseillers Municipaux, tous nos meilleurs vœux les plus sincères pour 2017 de santé, bonheur et réussite dans toutes vos entreprises, tant dans vos projets professionnels que personnels.

En cet instant, je vous associe aux pensées que j'adresse à ceux qui ne sont plus parmi nous, et, en paraphrasant une des innombrables jolies formules de Marcel PAGNOL, je vous souhaite que, « si nous ne sommes pas davantage l'an prochain, nous ne soyons pas moins nombreux ».

Cette cérémonie qui, avec les Fêtes de Laloubère, marque un temps fort pour notre commune, non seulement parce qu'elle donne l'occasion de se retrouver entre nous, mais aussi parce que nous saisissons l'opportunité de nous ouvrir sur l'extérieur afin de partager collectivement des moments festifs et conviviaux.

Je saisis cette occasion pour saluer, et remercier de leur présence les nouveaux résidents de la commune.

Je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses de :

- Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées,
- François FORTASSIN, Sénateur des Hautes-Pyrénées,

- Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental, représenté par Jean-Christian PEDEBOY, Conseiller Départemental,
- Chantal ROBIN-RODRIGO, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

Je voudrais saluer la présence de :

- Gérard TREMEGE, Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Maire de Tarbes.

Permettez-moi également de remercier les Maires et élus qui ont répondu à notre invitation, et leur dire combien nous sommes sensibles à leur présence ce soir à nos côtés, que ceux qui seraient présents et que je n'aperçois pas me pardonnent de ne pas les citer.

Je voudrais aussi saluer la présence de Daniel PUGES, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que son Directeur, Bertrand GAYRI, sachant que le Président de la CCI doit nous rejoindre.

Comme chaque année, je vais égrener des remerciements qui, s'ils se trouvent répétitifs n'en sont pas moins sincères et tout empreints de reconnaissance, qu'il s'agisse de ceux que j'adresse :

- à l'ensemble des partenaires de la commune en me réjouissant qu'ils unissent leurs efforts aux nôtres pour vous satisfaire.
- à l'ensemble des associations de la commune, culturelles, sportives ou de quartier, dont la spontanéité affichée bien au-delà de leur objet participe à la vie et à l'animation du village, non seulement nous ravit, mais suscite parfois de la convoitise.
- aux membres du Centre Communal d'Action Sociale qui œuvrent dans l'ombre pour soulager ceux que la santé et la situation économique fragilisent.
- à l'ensemble du corps enseignant dont je tiens à souligner la mobilisation dans toutes ses actions.

- je ne veux pas oublier de saluer, comme chaque année, l'animation de la paroisse par Frère Louis-Marie et, en cette occasion, lui assurer tout le concours de la commune.

Comment ne pas associer à ces remerciements l'équipe municipale, à laquelle j'intègre dans la composition l'ensemble des agents de la commune, qui, chacun à leur niveau, s'efforce de remplir leurs missions en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Avant de réaliser un rapide tour d'horizon de l'année écoulée, des perspectives d'avenir, je ne saurais pas non plus ne pas évoquer les tragiques événements qui ont à nouveau marqué 2016.

Comment soupçonner, le 14 juillet dernier, alors que nous accomplissions notre devoir de mémoire avec une dimension toute pacifique et la volonté de rappeler notre ardente obligation de lutter contre le terrorisme avec les armes de la démocratie, que la barbarie renaîtrait quelques heures plus tard sur notre sol.

Il me tient à cœur de saisir l'occasion de rassemblements tels ce soir, que certains peuvent estimer désuets, pour affirmer collectivement notre volonté d'union et notre cohésion à faire face à la menace terroriste qui ne limite désormais plus ses attentats aveugles aux contrées où elle est née, mais vient, si j'ose dire, « jusque dans nos bras égorger nos fils et nos compagnes ».

Je ne crois pas utile de m'attarder sur la situation économique de notre pays dont tout un chacun s'en trouve touché personnellement et collectivement.

En cette période de vœux, je formulerai simplement celui que les échéances électorales à venir permettent de voir éclore au printemps les conditions de revoir notre pays se mettre, si j'ose dire aussi, en marche.

Plus près de nous, la Loi NOTRe vient de nous imposer un exercice qui a vu la naissance, et si j'ose dire encore, aux forceps, de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dont la taille et le poids en font la 5^{ème} de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, qui s'étend du Pays Toy à la Camargue.

C'est dire à quel point le cycle des réformes territoriales a fait évoluer les collectivités, tant dans leurs compétences que dans leurs périmètres, nécessitant de refonder le projet politique.

Je voudrais dire toute ma confiance à la nouvelle équipe élue autour de Gérard TREMEGE pour rendre visible et lisible Tarbes-Lourdes-Pyrénées avec la volonté de conjuguer tous les talents en mode projet.

J'ai la conviction que la partie qui s'annonce doit être engagée en laissant au vestiaire ressentiments et postures archaïques qui, jusque-là, nous ont empêchés d'obtenir le résultat auquel nos atouts économiques et touristiques nous prédestinaient.

J'ai, pour ma part, l'intuition que chacun se trouve prêt à casser les codes pour rendre possible la définition d'une stratégie innovante adaptée au contexte spécifique de notre territoire.

L'intérêt que nous avons accordé à la constitution de cette nouvelle organisation ne nous a pas détourné des dossiers et chantiers à l'échelle de la commune, qui doit rester l'échelon de proximité et demeurer intouchable, et, sans m'attarder sur les missions traditionnelles exercées en toile de fond, je voudrais rappeler quelques opérations significatives réalisées en 2016, à savoir :

- les travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable (Avenue du Bernata et Place de la Grave), pour un investissement représentant 324 000 € se décomposant en :
 - 215 000 € pour l'assainissement,
 - Et 108 000 € pour l'eau potable.

A cet égard, je salue les entreprises ayant réalisé les travaux, BAYOL (M. René BASTOUIL) et SOGEP (M. Didier YEDRA).

- La mise aux normes et accessibilité handicapés de l'Ecole Elémentaire et de la cantine (11 000 €).
- La mise en sécurité de l'Ecole dans le cadre des recommandations du plan Vigipirate (7 000 €).
- La mise en réseau et connexion Internet de toutes les salles de classe de l'Ecole Elémentaire et acquisition d'équipement numérique (12 000 €).

S'agissant de cette dernière intervention, je vous précise qu'une enveloppe de DETR a été obtenue pour un montant de 27 000 €.

Avant d'évoquer quelques perspectives pour 2017, je dois vous informer que la maladie dont souffraient 4 ou 5 platanes a été identifiée et qu'il s'agit d'une contamination dite « au chancre coloré » qui présente la particularité que soient mises en œuvre des mesures radicales.

Ces dernières nous ont été précisées par Monsieur le Préfet de Région avant la Noël, et elles exigent de la commune que cette dernière abatte dans un délai de 6 mois, non seulement les 4 ou 5 arbres touchés, mais dans un rayon de 35 mètres tous ceux qui s'y trouvent, ce qui dans notre cas nous demande l'abattage de 44 platanes situés, pour faire court, Place de la Mairie devant l'ancien presbytère, ceux remontant vers l'Ecole Maternelle, et ceux sur la route départementale le long de l'entrée du stade.

A la perspective de votre notre place défigurée, j'ai saisi notre conseil afin que nous soit confirmée, ou pas, cette obligation, et, dans l'affirmative, quelles seraient les chances de voir notre commune ne pas supporter seule à la fois la défiguration et son coût, estimé à au moins 1 000 € par arbre.

Les dés sont en train de rouler.

2017 verra se concrétiser :

- les travaux de réhabilitation de la maison de la Rue de l'Agriculture afin d'y accueillir la maison d'assistantes maternelles Karnaval.
- la poursuite avec le SDE de l'extension et de la rénovation de notre réseau d'éclairage public.
- le lancement de la consultation pour désigner l'équipe de Maîtrise d'Œuvre qui sera chargée de mettre en œuvre les travaux d'aménagement du Bourg pour lesquels nous avons confié une étude de faisabilité à l'ADAC.

Compte tenu de l'importance du projet, je souhaite m'attarder un petit peu sur la description de cette opération.

Je vous rappelle que cette étude porte sur :

1. le lotissement Parc de Gavarnie
2. la rue du 11 Novembre
3. la rue Maréchal Foch
4. le carrefour du centre commercial
5. la rue de l'Allée
6. le carrefour Allée/Moulin
7. la rue du Moulin, rue de la Bergerie
8. la route de Soues
9. la rue de l'Hippodrome

pour une estimation prévisionnelle de près de 1 Million d'Euros.

Je dois vous préciser, qu'au regard du montant des travaux, il sera nécessaire de prévoir une tranche ferme et des tranches conditionnelles, selon, d'ailleurs, le même mode opératoire que lors de l'opération d'aménagement du cœur de village et de sécurisation des accès.

Ainsi, une fois l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre retenue, la priorité des zones à traiter pourrait être définie en particulier en fonction de la réalisation, ou non, d'un projet à caractère médico-social sur lequel la commune travaille depuis un an, qu'elle soutient, et auquel elle attache une grande importance.

En effet, je dois vous informer que notre commune milite pour la création d'un EHPAD à Laloubère dans le cadre de l'avis d'appel à concurrence lancé par le Conseil Départemental et les ARS.

Ce projet permettrait, outre l'insertion pertinente de cet outil dans la zone géographique visée par l'appel d'offres, de se trouver à proximité d'un environnement tant médical, que commercial, ou encore associatif si nécessaire pour compléter sa raison d'être initiale, mais aussi de concrétiser à l'arrière de la zone commerciale, si fragilisée ces dernières années par des projets concurrents, une offre différente dans le domaine médico-social, ou encore du sport.

Par ailleurs, je peux aussi faire état de contacts avancés avec d'autres porteurs de projets qui pourraient venir s'y adosser et compléter ce développement, avec, en particulier, la possibilité d'y implanter l'Académie de Basket, ou encore une école privée bilingue français/anglais bénéficiant de la mutualisation d'équipement tout en favorisant les relations intergénérationnelles.

Au moment de conclure sur ces perspectives, je voudrais revenir sur l'importance de faire de l'attractivité de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et du département notre responsabilité individuelle et collective, et qu'ensemble nous puissions être les ambassadeurs et d'utiles lobbyistes de notre territoire.

En renouvelant à chacun d'entre vous tous mes vœux de santé et de succès dans toutes vos entreprises, je ne résiste pas au rituel de livrer à votre réflexion une citation, cette année de Socrate :

« Le secret du changement consiste à ne pas concentrer toute son énergie à lutter contre le passé, mais à construire le futur ».